

## **RÈGLEMENT COMPLET DU JEU CONCOURS**

### **« GAGNEZ UNE CROISIÈRE À LA VOILE POUR 2 EN GRÈCE ! »**

#### **Organisation :**

La société GLOBESAILOR SAS, société à responsabilité limitée au capital de 14 329 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 489 893 909 et domiciliée 141, avenue de Clichy – 75017 Paris organise un jeu gratuit sans obligation d'achat jusqu'au 15 mai 2022.

#### **Participation :**

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne physique majeure à l'exception des salariés et représentants de la société organisatrice, de ses partenaires et des membres de leur famille. La participation est limitée à une seule par foyer (même nom, même adresse). La participation est strictement nominative et le joueur ne peut en aucun cas participer sous plusieurs pseudos ou pour le compte d'autres participants.

En participant au jeu vous acceptez de recevoir les informations concernant le jeu et toutes autres actualités et promotions de GlobeSailor.

#### **Modalités :**

Pour participer, il suffit remplir le formulaire de la page du jeu en donnant votre email, nom et prénom puis de cliquer sur « Je participe ! » pour transmettre les informations. Le clic sur le bouton vaut pour acceptation du règlement.

La tentative d'une participation multiple pourra entraîner l'exclusion du participant. À tout moment, les organisateurs se réservent le droit de disqualifier sans préavis les participants convaincus de participation multiple ou de toute autre manœuvre frauduleuse.

Ce jeu-concours n'est pas géré ou parrainé par Facebook que l'organisateur décharge de toute responsabilité.

La participation au Jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité.

#### **Désignation des gagnants :**

Les gagnants seront tirés au sort le 16 mai 2022 par GlobeSailor. Ils seront prévenus par un Email de GlobeSailor et/ou un appel téléphonique. Sans réponse de leur part dans un délai de 15 jours à partir de la confirmation du gain, les gagnants seront disqualifiés et le prix sera perdu. Le lot sera remis aux gagnants d'un deuxième tirage au sort.

Si le lot est non utilisé par les gagnants, il sera perdu pour le participant et demeurera acquis à la société organisatrice. Les gagnants renoncent à réclamer à la société organisatrice tout dédommagement résultant d'un préjudice occasionné par l'acceptation et/ou l'utilisation du lot.

Les gagnants autorisent toutes vérifications concernant leurs identités et leurs domiciles (adresse postale ou/et Internet). Toutes informations d'identité ou d'adresses fausses entraînent la nullité du gagnant.

Du seul fait de leurs participations à ce jeu, les gagnants autorisent les organisateurs à reproduire et utiliser leur nom, prénom, adresse et éventuellement photographie et vidéo dans toute offre promotionnelle et manifestation Publi-promotionnelle liée au présent jeu, sans que cette utilisation puisse conférer au gagnant un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que la remise du prix gagné.

Aucun message ne sera adressé aux perdants.

#### **Dotations :**

**Le gagnant remporte une croisière à la cabine pour 2 personnes en Grèce d'une valeur de 3 878€ TTC.**

Le lot ne sera pas interchangeable contre un objet, un service ni contre une quelconque valeur monétaire et ne peut pas donner lieu à un remboursement partiel ou total. La non-acceptation du lot, pour quelque raison que ce soit, n'entraîne aucune contrepartie financière ou autre.

Le lot offert comprend :

- La location d'une cabine double pour 2 personnes avec salle d'eau et toilettes privatives.
- La croisière se déroulera du **25 juin au 2 juillet 2022**.
- Demi-pension (7 petits déjeuners, 6 déjeuners, 1 dîner et les goûters)
- Le petit-déjeuner du jour 8 sera servi sous forme de box froid
- Boissons : eau, café, thé. vin ou bière au déjeuner.
- Services de l'équipage : skipper et hôtesse/cuisinière
- Draps et serviettes
- Sports nautiques à bord : palmes, masque, tuba et paddle
- Connexion wifi (selon les zones de navigation)

Le lot offert ne comprend pas :

- Aérien
- Transferts aller et retour entre l'aéroport et le bateau (taxi environ 40€)
- Boissons alcoolisées (hors vin ou bière servis aux repas)
- Dîners (sauf le quatrième jour à Dokos)
- Caisse de bord (obligatoire) à régler en espèces sur place (150€ /personne en double, 200€ /personne en single)
- Pourboires pour l'équipage (50€/personne)
- Assurance d'annulation et autres dépenses personnelles

#### **Litiges et responsabilités :**

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant.

La société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou à en modifier les conditions ou les dates.

En aucun cas, la société organisatrice ne sera responsable de la prestation.

Informatique et Libertés :

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent tirage au sort sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Par les présentes, les participants sont informés que les données nominatives les concernant pourront faire l'objet d'une transmission éventuelle aux partenaires commerciaux de la société organisatrice et qu'ils peuvent s'opposer à cette transmission. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à GlobeSailor SAS : 141, avenue de Clichy – 75017 Paris.

#### **Remboursement des frais de participation Internet et demandes de règlement :**

La participation implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratages et risques de contamination par des éventuels virus circulants sur le réseau.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à l'Internet, de la maintenance ou du dysfonctionnement des serveurs de jeu, de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique et de l'inscription à une adresse erronée ou incomplète.